

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2019

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1802)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL717

présenté par
Mme Chalas, rapporteure

ARTICLE 3

À l'alinéa 55, substituer au mot :

« ayant »

les mots :

« qui aurait ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.